

Vendredi 16 janvier 2026

N° 1735



Mr Michel PICHARD, Maire de Ménéac

Le Conseil Municipal

*Vous présentent tous leurs vœux pour cette nouvelle année
Et vous convient à la cérémonie des vœux le
Vendredi 16 janvier 2026 à 20h00 à la salle des fêtes.*

Mairie de Ménéac: 02 97 93 30 68 - dgs@meneac.bzh



Madame, Monsieur,

Le recensement a débuté sur la commune. Merci de réserver un bon accueil aux agents que vous pouvez rencontrer.

Pour rappel, les agents sont munis d'une carte d'agent recenseur.

Vous pouvez vous recenser **par internet** depuis le 15 janvier sur le site le-recensement-et-moi.fr

Vos codes confidentiels de connexion figurent sur la notice internet qui vous sera ou vous a été remise par votre agent recenseur. Vos réponses sont strictement confidentielles. **Il est important de vous recenser au plus vite dès que vous avez reçu vos codes.**

Toutefois, si vous ne pouvez pas répondre par internet, des questionnaires papier pourront vous être remis.

Vous vous absentez durant le recensement de la population ?

Contactez votre mairie et demandez une notice internet pour vous recenser en ligne.

Le recensement de la population, c'est gratuit !

Ne répondez pas aux sites frauduleux qui vous réclament de l'argent.



Inscription sur liste électorale

Vous habitez sur la commune de Ménéac et vous n'êtes pas encore inscrit sur la liste électorale? Pour pouvoir voter lors des élections municipales prévues les 15 et 22 mars 2026, vous avez jusqu'au mercredi 4 février 2026 pour vous inscrire en ligne sur service-public.fr et jusqu'au vendredi 6 février 2026 pour vous inscrire directement en mairie. Après ces dates, il sera trop tard !



En raison des intempéries de la semaine dernière, de fortes perturbations ont affecté les services de collecte. **En raison du nombre de tournées annulées et du nombre de jours de non collectes qui ne permettent pas de report, des solutions alternatives ont donc été mises en place pour la gestion des surplus de déchets.**

Pour les collectes des bacs VERTS qui n'ont pas pu être réalisées aucun rattrapage ne pourra être organisé.

Toutefois, le surplus sera exceptionnellement collecté par les équipes, dans la limite de **deux sacs de 50 litres par foyer**. Merci de votre compréhension

Le calendrier de collecte est disponible sur le site smictom-centreouest35.fr ou à l'accueil de la mairie.

1 Toit 2 générations Morbihan

Un Toit 2 générations Morbihan est une solution de cohabitation intergénérationnelle solidaire sur le territoire du Morbihan, permettant de mettre en relation des seniors disposant d'une chambre libre et des jeunes à la recherche d'un logement.

Ce dispositif permet de :

- Faciliter l'accès au logement,
- Offrir une alternative nouvelle et solidaire à la pénurie de logements,
- Prévenir l'isolement des seniors en agrémentant leur quotidien,
- Renforcer le lien social entre les générations.



Pourquoi accueillir un jeune ?

Faire le choix de la cohabitation intergénérationnelle implique de part et d'autre un engagement de convivialité et de solidarité. Le dispositif permet de partager beaucoup plus qu'un toit. C'est également l'occasion pour certains hébergeurs de bénéficier d'une présence rassurante et sécurisante et le jeune peut être un soutien moral pour l'hébergeur mais aussi pour les familles en assurant une veille passive.

Ploërmel communauté lance un appel aux hébergeurs désireux d'accueillir un jeune dans un esprit d'entraide et de partage.

Contacts : www.1toit2generations.fr / Tel : 02 97 84 94 50 / 1t2g@bij-lorient.org

Paroisse : Dimanche 18 janvier messe à 9h30 / Dimanche 25 janvier messe à 9h30

Directeur de la publication et de la diffusion : Michel PICHARD, Maire de Ménéac
Annonces à adresser à accueil2@meneac.bzh au plus tard le mercredi midi pour une parution le vendredi. Vous pouvez recevoir le flash par email en vous inscrivant sur www.meneac.bzh